



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.
DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr
site-internet : www.udcgt72.org



Retrait du projet de loi "El Khomri" :

**RASSEMBLEMENT LE
SAMEDI 9 AVRIL 2016
A 11H00**

Devant le Palais des Congrès et de la Culture du Mans.

Après les lois antisociales Macron et Rebsamen, le gouvernement voudrait désormais vider complètement le code du travail de sa substance. Les droits des salariés ont été créés pour compenser le contrat de travail qui lie l'employeur et le salarié avec un lien de subordination. Retirer les droits aux salariés serait synonyme d'un recul social majeur et nous renverrait deux siècles en arrière.

Créé en 1910 et amélioré au fil des années grâce aux luttes, le code du travail soutenu et défendu par la population, ne se laissera pas détruire par le dictat et le dogme patronal qui voudrait le mettre en miettes.

NON, nous ne laisserons pas imposer de nouveaux reculs sociaux !

Le projet de loi « travail », inspiré par le rapport « Badinter », porte les vieilles revendications patronales pour plus d'injustices sociales. Il vise à dégrader les conditions de travail des salariés, leurs capacités à défendre leur emploi ; dans l'ultime but de gaver le patronat et ses actionnaires.

Oui, les salariés, les retraités, les privés d'emploi et les jeunes continueront à revendiquer la consolidation des conquies sociaux ainsi que des droits nouveaux.

L'atteinte du projet de loi du « travail » nécessite de s'engager pleinement :

- La CGT a des propositions alternatives pour sortir de la crise : Elles passent par une meilleure répartition des richesses dirigées vers celles et ceux qui les produisent.

Il nous faut prendre appui sur le code du travail pour renforcer les garanties collectives et créer de nouveaux droits.

Nous étions 1.2 millions de personnes à travers la France, à battre le pavé dans la grève et la manifestation le 31 mars dernier.

Amplifions la mobilisation et gagnons ensemble le retrait définitif et total de ce projet. Rien ne se fera sans vous, soyons de plus en plus nombreux dans l'action et dans la rue !

Selon des sondages d'origines différentes :

- 71% des français ne valident pas le projet de loi « travail » du gouvernement
- 56% approuvent la journée d'action du 31 mars
- 51% souhaitent le retrait du projet de loi !

Le dogme capitaliste, rétrograde, est en total opposition à une société émancipée qui porte le progrès social tourné vers l'humain. L'accroissement des inégalités, l'appauvrissement des plus démunis, la précarisation généralisée ne permettra pas d'inverser la courbe du chômage.

C'est au contraire, en revalorisant les salaires, les pensions, les minima sociaux, en réduisant le temps de travail à 32 heures, en créant une véritable sécurité sociale professionnelle que nous y parviendrons.

Nous sommes toutes et tous concernés, que nous soyons salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi.

L'intersyndicale CGT, FSU, FO, Solidaires et UNEF appellent les salariés, retraités, privés d'emploi et les jeunes à participer massivement au rassemblement du samedi 9 mars.

On ne lâche rien !



Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Je souhaite :

Téléphone : E-mail :

prendre contact

Age : Profession :

me syndiquer

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à l'Union Départementale C.G.T. de la Sarthe – 4 rue d'Arcole
72000 LE MANS